

C.L.S.P.D.

COMPTE-RENDU

SEANCE PLENIERE DU 19 FEVRIER 2019

ETAIENT PRESENTS :

Didier DOUSSET, Areski OUDJEBOUR, Laure BECCUAU, Anne-Sophie MARCON, Tevi VO-KIM, KOCA Gulsum, Daniel PADOIN, Hugo KRAL, Pierre QUEF, Gérard PHELIPPEAU, Isabelle REBOUSSIN, Marina LE LAURE, Yasmina WIDAR, Pascal OGE, Carine REBICHON-COHEN, Viviane HAOND, Marc FROT, Dalila DRIDI, Cynthia GOMIS, Isabelle TREHOU, David DJEBBARI, Franck NARCE, Rose MUNOZ, Sylvain PAYS, Lahcen BOUKHENAÏSSI, Claudia MULLER, Paula PROUHEZE, Jacques CAMPARGUE, Farida DAMMENE-DEBBIH, Lamia JACOB MANJOO, Julien KOCHER, Nadège LACROIX, Milagros LINARES, Olivier PERRET, Fouad KAROUACH, Christian DENIS, M. KAROUACH, Patrick MOREL, Fatima AÏT-YAKOUB, Manuella BIDAULT, Arthur RICHARD, Florence DELCROIX, Gladys GREMAUD, Eric LEDUC et Frédéric REYMBAUT

En préambule de la séance, Monsieur le Maire expose le déroulé de cette séance qui va s'articuler autour des trois axes principaux. Les actions mises en place par les groupes de travail seront portées à la connaissance des partenaires de cette assemblée par trois rapporteurs : Franck NARCE nommé référent pour l'axe 1 (prévention de la délinquance auprès des jeunes 12-25 ans, Carine REBICHON-COHEN nommée pour l'axe 2 (violences faites aux femmes...) et Julien KOCHER pour l'axe 3 (amélioration de la tranquillité publique). Aussi, il laisse la parole à Laure BECCUAU, Procureure de la République ainsi qu'à Anne-Sophie MARCON, représentante du Préfet et à Daniel PADOIN, Directeur Adjoint de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité du Val-de-Marne, puis

Madame la Procureure se félicite du travail réalisé par les partenaires œuvrant pour l'axe 2 (violences faites aux femmes, violences intrafamiliales et aide aux victimes) ainsi que sur l'avancée notable portant sur la création d'accueil de jeunes en phase de réinsertion au sein de la communauté Emmaüs dans le cadre d'un projet de Travaux d'intérêt Général (T.I.G.). Elle insiste sur la mobilisation des partenaires et souligne tout particulièrement la très bonne collaboration entre les polices (Police Municipale, Police Nationale et D.D.S.P.).

Madame la représentante du Préfet rejoint l'enthousiasme de Laure BECCUAU en indiquant que les premières actions mises en place ou encore celles à venir étaient à la hauteur des investissements de notre commune et notamment avec le recrutement d'un médiateur social.

En revanche, **Anne-Sophie MARCON** et les services préfectoraux en lien avec la sécurité s'inquiète fortement sur le phénomène de bandes se donnant rendez-vous pour s'affronter violemment. **Monsieur le Préfet souhaite que l'on mette en place des actions communes avec ses services pour enrayer ce type de violence urbaine**. Notons que ce phénomène de bandes est récurrent. On le retrouve à l'échelle départementale. En effet, comme l'indique Daniel PADOIN, les points de rassemblement sont décidés au dernier moment et il est donc extrêmement difficile d'intervenir avant le début des hostilités.

Monsieur le **Directeur-Adjoint de la D.D.S.P.** nous informe que les chiffres de la délinquance sont en baisse constante, la vidéo protection contribuant largement à ce résultat positif.

Monsieur le Maire tient malgré tout à signaler qu'un sentiment d'insécurité s'installe progressivement au sein des quartiers dit «tranquille». Ces derniers sont souvent éloignés du centre-ville et constituent des terrains propices de rassemblements divers ayant pour conséquences des nuisances sonores, déchets sauvages, non-respect des personnes...

AXE 1 : PREVENTION DE LA DELINQUANCE AUPRES DES JEUNES 12-25 ANS_____

Hugo KRAL, Commissaire de Police nous fait part des chiffres relevés au Plessis-Trévisé par type d'infractions, comme suit :

- Les atteintes aux biens : les zones pavillonnaires sont particulièrement ciblées mais on note une diminution de 10%,
- La dégradation de biens : on recense une baisse de 43% notamment en ce qui concerne les vols de véhicules, etc.
- Les atteintes aux personnes : on relève 89 faits sur 2018 mais cela n'est pas énorme en comparaison à d'autres communes françaises de même densité.

Toutefois, malgré ces chiffres en forte baisse, il apparaît que les victimes sont très affectées et il est important que l'on renforce la protection de ces familles.

Hugo KRAL nous informe également qu'un agent de la Police Nationale dénommé Katia POIRIER est à présent référente auprès des jeunes publics. Ainsi, les familles et les jeunes victimes pourront plus facilement exprimer leurs craintes.

RELEVÉ DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET À RÉALISER

Actions mises en place :

Lutte contre l'addiction aux écrans

- organisation d'une réunion en date du 26 mars 2019 avec les parents d'élèves de l'école maternelle et élémentaire du Groupe Val Roger,
- diffusion d'un article dans le PLESSIS MAG courant mai ou juin prochain afin de pallier le manque de communication auprès des parents d'élèves.

Afin de prévenir les addictions aux écrans (téléphones portables, tablettes...) et les dérives liées à une mauvaise utilisation, une rencontre avec les parents d'élèves sera organisée le mardi 26 mars 2019 dans la salle Pierre Repp (école Val Roger).

A cette occasion, nous inviterons des professionnels afin d'apporter des réponses distinctes aux familles (webmaster, intervenant d'une association de prévention en addictologie et brigadier de la Police Nationale).

Les perspectives :

Lutte contre le décrochage scolaire

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- Création d'un poste d'enseignant pour l'apprentissage de la langue française aux enfants allophones dès la prochaine rentrée scolaire,

COLLEGE ALBERT CAMUS

- projet en collaboration avec le Collège Albert Camus visant à revaloriser l'estime de soi à travers le théâtre,
- Un projet est actuellement à l'étude pour l'enseignement de la langue française aux collégiens non-francophones.

Violences verbales et physiques / Harcèlement

- financement d'une pièce de théâtre interactive avec le prestataire « Entrées de jeu » par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et Radicalisation (FIPDR) portant sur le harcèlement scolaire auprès des collégiens. La date envisagée est le mercredi 17 avril 2019 dans la matinée,
- plusieurs actions tournées vers le « Bien être à l'école » auprès des jeunes publics (écoles maternelles et élémentaires),

COMMUNAUTE EMMAÛS

Réinsertion professionnelle

- Accueil de TIG au sein de la Communauté Emmaüs avec la collaboration de Madame REBOUSSIN, Directrice du STEMO Est Val-de-Marne, antenne de la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire Jeunesse du Val-de-Marne,

ACTIONS CONJOINTES AVEC LA POPULATION

- Diagnostic partagé de la délinquance avec les habitants et les services de prévention,

S'agissant de la **prévention des risques de phénomènes de bandes, des stages d'alternative aux poursuites judiciaires** sont élaborés par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation en collaboration avec Isabelle REBOUSSIN, Directrice du STEMO Est Val-de-Marne (Antenne de la PJJ).

Areski OUDJEBOUR tient à préciser que **la ville mène actuellement des réflexions sur l'implication des habitants dans le cadre d'un dispositif «Voisin vigilance»** avec la collaboration des services Jeunesse et de la Mission Locale.

AXE 2 : PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET DE L'AIDE AUX VICTIMES

Carine REBICHON-COHEN fait un rappel sur l'importance de la création du réseau violences mis en place en 2016, permettant ainsi de développer un partenariat intercommunal efficace. Elle revient également sur le succès des permanences TREMPLIN 94 ainsi que sur la mise à disposition d'un hébergement d'urgence sur la commune de Chennevières-sur-Marne. Nous avons évoqué lors du précédent plénier, la possibilité de réciprocité en mettant à disposition un hébergement de même nature au sein de notre commune. Malgré la mise à la disposition d'un logement sur la commune, Tremplin 94 a accepté la proposition d'un bailleur social concernant un appartement situé à Bonneuil-sur-Marne, répondant plus précisément à des critères financiers et d'essaimage territorial du dispositif d'hébergement d'urgence.

RELEVÉ DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET À RÉALISER

Actions mises en place :

- Formation du personnel communal dispensée par l'association TREMPLIN 94

R.A.T.P. : Harcèlement dans les transports en commun

- Campagne de communication destinée aux voyageurs
Cette campagne est étendue sur 2 semaines du 21 janvier au 6 février 2019 afin de rappeler ou faire connaître aux voyageurs les 5 moyens de signalement en cas de harcèlement : alerter un agent, utiliser une borne d'appel, appeler le n° d'alerte 3117, envoyer un SMS au 31177 ou utiliser l'application 3117.

Elle a également été déployée en affichage et en digital sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et diffusée en écoute sur Deezer, Spotify et en web radios, ainsi que de manière pérenne sur les écrans d'information et sous forme d'annonces sonores dans les espaces RATP.

- Article dans le Plessis Mag du mois de février « HARCELEMENT DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN »

Les perspectives :

Protection des femmes victimes de violences conjugales

- La création d'une plaquette d'informations de petit format afin que les victimes de violences puissent la dissimuler dans un porte-carte ou autre,
- Pérennisation de la permanence TREMPLIN 94 à la Queue-en-Brie.

Actuellement, la ville du Plessis-Trévisé réfléchit à un projet d'hébergement Relais pour accueillir des femmes victimes de violences. Si par chance, l'Hôtel Ponroy venait à fermer, la ville ferait en sorte de récupérer cet établissement pour le transformer en résidence sociale à part entière.

En matière de violences intrafamiliales, Laure BECCUAU tient à préciser qu'il y a 2 à 3 comparutions immédiates par semaine et les peines prononcées par le juge sont plus importantes lorsque le foyer comprend des enfants mineurs. En effet, **l'enfant n'est plus seulement témoin des violences conjugales. Il en est victime et reconnu en tant que tel.**

Le réseau violence travaille sur la prise en charge des victimes de violences conjugales.

AXE 3 : AMELIORATION DE LA TRANQUILLITE PUBLIQUE

RELEVÉ DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET À RÉALISER

Actions mises en place :

Préoccupations des bailleurs (Squats, dégradations, Incivilités)

- Cofinancement d'un **poste de médiateur** en partenariat avec les bailleurs sociaux, la commune du Plessis-Trévisé ainsi que la Mission Locale des Portes de la Brie

La médiatrice sociale conçoit et mène une action préventive des conflits dans les espaces publics. Elle intervient sur des situations de dysfonctionnement social et régule les conflits par le dialogue tout en proposant des solutions :

- Au sein du patrimoine des bailleurs sociaux, elle apporte sa présence dans les immeubles d'habitat social, aide à désamorcer et à résoudre les divers conflits dans les cours et les halls d'immeubles,
 - Au sein du collège Albert Camus, elle renforce les liens entre les familles et l'institution de l'école.
- Tableau de bord portant sur les incidents recensés sur les patrimoines des Bailleurs implantés sur le territoire

Depuis la prise de fonctions de Rose MUNOZ, médiatrice sociale, 138 sollicitations ont été recensées dont 38 ont été traitées (23 pour troubles de voisinage et 15 pour des aides administratives).

Ain d'intervenir sur des créneaux plus tardifs, l'association EMMAÛS SYNERGIE a convenu d'associer la médiatrice sociale aux rondes opérées par les deux éducateurs de rue de cette association et, ce, à raison de deux soirées par semaine jusqu'à 21h00, le week-end étant privilégié. Cela permettra d'identifier plus facilement les auteurs de troubles en matière de nuisances sonores, de formation de squats dans les halls d'immeubles, etc....

Un certain nombre de bailleurs a souhaité soulever une autre problématique récurrente, celle de résidents faisant l'objet de **troubles mentaux**, relevant dans bien des cas de la psychiatrie. **Fatima AÏT-YAKOUB, Chef d'agence chez Valophis Habitat, souhaite mettre en place un partenariat avec des cadres de santé exerçant en milieu psychiatrique.** *A noter que ce sujet sera inscrit dans l'ordre du jour d'un prochain groupe de travail.*

Enfin, il semblerait que des **trafics de drogue se déroulent dans les halls d'immeubles** aux yeux de tous, ce qui inquiète bien évidemment les locataires.

Les conflits de voisinage sont en forte augmentation

- La Maison de la Justice et du Droit a procédé au recrutement d'un nouveau conciliateur pour traiter ces questions,

Nadège LACROIX, Conciliatrice de justice appelle une réflexion sur « Le savoir Vivre Ensemble en collectivité ».

- R.A.T.P. et Police Municipale : Contrôles renforcés et réguliers des titres de transport sur les lignes 206 et 208.

En conclusion, Monsieur le Maire clôture la séance et à l'issue de cette assemblée, il procède à la signature de la convention tripartite du cofinancement d'un médiateur social entre la Mission Locale des Portes de la Brie, les bailleurs sociaux et la ville du Plessis-Trévisé.